



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 21 / 05 / 2024

Dossier complet le : 27 / 05 / 2024

N° d'enregistrement : F09324P0187

## 1 Intitulé du projet

Projet d'aménagement des Laurons aux Arcs (83) - Logements individuels et collectifs (dont 50% de logements sociaux) et grand parc public

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

AEI PROMOTION

Raison sociale

AEI PROMOTION

N° SIRET

4 4 0 0 7 3 7 6 5 0 0 0 1 6

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

AMZALLAG

Prénom(s)

JEREMY

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement	a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure ou égale à 10 000 m <sup>2</sup> (15 124 m <sup>2</sup> SDP / 10 671 m <sup>2</sup> ES).  b) Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 et 10 ha (7,8 ha).

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Dans le prolongement de la modification simplifiée n°9 (MS9) du PLU approuvée le 13/11/2023\*, le projet vise à réaliser un quartier d'habitation et un parc paysager de 1,675 ha qui sera rétrocédé à la Commune après travaux.

Nombre de logements : 196 dont 98 logements sociaux (50%)

Surface : 15 124 m<sup>2</sup> SDP dont 8 018 m<sup>2</sup> de logements collectifs, 4 633 m<sup>2</sup> de villas en bande et 2 473 m<sup>2</sup> de maisons individuelles

Espaces verts : 50 606 m<sup>2</sup> (64,8%) dont 16 750 m<sup>2</sup> de parc public (rétrocédé à la Commune) / coulée verte et 33 856 m<sup>2</sup> d'espaces verts privés

Nombre de places de stationnement : 449 places dont 109 en sous-sol, 291 en surface et 49 garages

\* Dans le cadre de la MS9, la MRAE a émis un avis conforme concluant à l'absence de nécessité d'évaluation environnementale (avis n°CU-2023-3472 du 16/08/23) suite à une demande d'examen au cas par cas.

#### 4.2 Objectifs du projet

Ce projet, porté par le groupe AEI Promotion et le bailleur social UNICIL, met en œuvre le projet d'aménagement d'ensemble des Laurons.

Ce secteur, classé en zone 1AUC du PLU, a été ouvert à l'urbanisation par la modification n°3 approuvée le 07/10/2019 (modifié par la modification simplifiée n°9 approuvée le 13/11/2023). Il est encadré par l'OAP des Laurons, l'emplacement réservé n°113 (aménagement d'un parc public / coulée verte de 16 500 m<sup>2</sup>) et un secteur de mixité sociale (50% de logements sociaux).

Ainsi, il répond aux objectifs poursuivis par la commune pour l'aménagement de ce quartier :

- Préserver les abords du canal et la trame verte à travers l'aménagement d'un grand parc qui traverse le secteur ;
- Décloisonner le quartier des Laurons avec la création de plusieurs accès et l'aménagement de cheminements doux sécurisés (vélos et piétons) en direction du centre-ville et du groupe scolaire ;
- Offrir des typologies urbaines variées (maisons individuelles, villas en bande et logements collectifs) ;
- Prévoir 50% de logements sociaux pour assurer une véritable mixité sociale ;
- Assurer des transitions urbaines avec les quartiers pavillonnaires voisins avec la maîtrise des hauteurs limitées à 7 m sur les franges de l'opération.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Travaux de démolition de faible ampleur (2 petites constructions en ruine équivalentes à 100 m<sup>2</sup> d'emprise) et de terrassement des sous-sols et des surfaces. Des précautions seront prises quant au mode de démolition et de terrassement doux afin de ne pas perturber les avoisinants.

Création de 5 bassins de rétention pour assurer la gestion des eaux pluviales (3 935 m<sup>3</sup>) conformément à l'étude hydrologique et hydraulique réalisées par Eau& Perspectives en 2023 :

- Le bassin écrêteur RET1 (504 m<sup>3</sup>) sera implanté sous la chaussée centrale desservant les bâtiments.
- Le bassin RET2 (1 495 m<sup>3</sup>) sera implanté dans les superstructures du bloc de bâtiments le plus au sud du bassin versant correspondant.
- Les RET3 (1 052 m<sup>3</sup>) et RET4 (536 m<sup>3</sup>) sont réalisés à ciel ouvert respectivement au Sud-Est et au Sud-Ouest de la bâtisse existante qui sera conservée sans modification.
- Le RETExt (348 m<sup>3</sup>), consistera en une noue à ciel ouvert implantée dans les espaces verts immédiatement en limite Nord-Est terrain, au débouché du BVextérieur sur le terrain.

Le rejet des eaux régulées se fera de façon gravitaire vers le réseau pluvial communal situé sous le boulevard des Laurons.

Les voies et aires de retournement seront réalisées de façon à permettre l'accès aux véhicules de secours et de lutte contre l'incendie. 4 poteaux incendie seront installés sur l'emprise du projet.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Fonctionnement d'un secteur d'habitation

La construction des logements se réalisera en 3 phases.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire (déposé le 05 avril 2024)

Déclaration Loi sur l'Eau (rubrique 2.1.5.0)

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Assiette foncière	78 023 m <sup>2</sup>
Surface de plancher	15 124 m <sup>2</sup>
Emprise au sol	10 671 m <sup>2</sup> (13,7%)
Nombre de logements	196
Espaces verts de pleine terre	50 606 m <sup>2</sup> (64,8%)

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Zone 1AUC du PLU de la Commune des Arcs approuvé le 23 mai 2013, modifié le 13 novembre 2023 (modification simplifiée n°9)

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à 600 m de la ZNIEFF type II « Plaine et Colline de Taradeau » (930020265), séparé par cette dernière par les quartiers résidentiels à l'Ouest de la Commune.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE 1 et 2) des routes départementales du var a été approuvé par délibération en date du 4 mars 2019.  Le site de projet n'est pas situé à proximité des voies routières départementales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an : DN7, RD555 et RD1555
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention des risques naturels d'inondation lié à la présence de l'Argens et le Réal, approuvé le 11 avril 2014.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site de projet est situé en-dehors de tout zonage réglementaire du PPRi (zone blanche).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site des projet est situé à 700 m au Nord de la ZSC Val d'argens (FR9301626), séparé de celui-ci par la voie ferrée, le quartier Gros Ped / Guéringuier et la DN7/RD10.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre des prélèvements d'eau potable dans le réseau d'eau communal.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit la création de 2 parkings souterrains sous les logements collectifs, correspondant à 109 places voitures et 176 places vélos superposées.  Les sous-sols représentent 2 685 m <sup>2</sup> (25% de l'emprise des bâtiments).
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Création de sous-sols avec évacuation des terres issues des terrassements doux en filières grées.  Évacuation des matériaux provenant des démolitions (2 petites constructions en ruine équivalentes à 100 m <sup>2</sup> d'emprise).
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les captages actuels permettent de prélever jusqu'à 2 800 m <sup>3</sup> /jour, ce qui permet de satisfaire les besoins du projet.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est un ancien terrain agricole laissé en friche, accueillant une végétation éparsée spontanée. Le projet vise à maintenir une coulée verte de 1,6 ha qui irrigue l'ensemble du quartier de façon à maintenir des corridors écologiques dans le tissu urbain. Dans cet espace aménagé sommairement (cheminements piétons perméables, bancs, ...), des nichoirs seront installés pour favoriser la biodiversité (hôtels à abeilles, à coccinelles, à mésanges, ...).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site des projet est situé à 700 m au Nord de la ZSC Val d'argens (FR9301626), séparé par des infrastructures conséquentes (voie ferrée et DN7/RD10). Ainsi, aucun corridor écologique ne relie ce site Natura 2000 à la zone de projet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est classé en zone 1AUC du PLU en vigueur, déjà ouverte à l'urbanisation depuis 2019. Le secteur des Laurons fait partie de la TVB communale en tant que friche agricole. Le parc / coulée verte (1,6 ha) garantit la TVB (20%).
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il engendrera un trafic résidentiel correspondant aux 196 logements.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase travaux pourra engendrer des nuisances sonores ponctuelles et localisées dans l'environnement proche.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux seront interrompus entre 19h et 8 h et les week-ends et jours fériés pour respecter la quiétude des résidents alentours.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des émissions lumineuses seront engendrées par l'éclairage des logements et des extérieurs ainsi que les éclairages publics sur les voies.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<b>Émissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les logements seront tous raccordés au réseau d'assainissement collectif (rejets d'eaux usées).
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux de ruissellement seront collectées et renvoyées dans plusieurs bassins permettant une infiltration avant évacuation dans le réseau pluvial.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets en phase travaux seront gérés par les entreprises et évacués vers des filières agréées. Les déchets liés aux logements seront gérés via 3 points d'apports volontaires (tri sélectif).
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Situé dans une dent creuse (friche agricole) au sein d'un tissu urbain pavillonnaire, le projet a été élaboré dans un esprit d'intégration visuelle, de respect et de valorisation de la culture, du patrimoine arboré et humain avec l'objectif d'améliorer le cadre de vie des habitants du quartier avec notamment l'aménagement d'un parc public / coulée verte.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le secteur des Laurons correspond à une friche agricole, qui n'est plus exploitée. Le projet vise à réaliser un quartier d'habitat irrigué par un grand parc.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Le projet met en œuvre l'OAP de la zone des Laurons. La modification n°3 du PLU qui a ouvert à l'urbanisation le secteur a fait l'objet d'une évaluation environnementale qui n'a pas révélé la présence d'espèces d'intérêt communautaire. Les milieux à caractère hydromorphe sont préservés par la délimitation d'un espace libre de toute construction, aménagé légèrement en espace vert public qui s'articule autour des canaux, bosquets, alignements et arbres isolés.

La présence de la végétation exogène envahissante sera réduite voire supprimée par ces aménagements : entretien des espaces verts, plantations d'espèces endogènes adaptés, ...

Le parc (1,6 ha) permet de garantir des corridors écologiques Nord-Sud et Est-Ouest.

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Conformément au PLU et à l'OAP spécifique au secteur 1AUc, le projet prend en compte la biodiversité et le fonctionnement écologique du site en :

- Garantissant le système hydraulique existant (cf. étude hydraulique en annexe),
- Maintenant des bandes inconstructibles et végétalisées d'au moins 10 m depuis le bord du canal,
- Adaptant le calendrier d'intervention et de travaux sur le site,
- Proscrivant les espèces invasives et en favorisant les espèces endogènes,

Dès sa conception, le projet s'est adapté à son environnement urbain en assurant une transition douce entre les secteurs pavillonnaires voisins à travers l'implantation de villas individuelles et de maisons en bande sur ses franges. Le secteur des bâtiments collectifs se situe au cœur du quartier, le long de la voie centrale, de manière à ne pas porter atteinte aux perceptions paysagères.

Le projet vise à conserver le maximum d'arbres existants (97 conservés / déplacés et 39 abattus). Les arbres abattus ne présentent pas d'intérêt ornemental ou écologique particulier (petits sujets ou difficilement transplantables) et seront remplacés dans le projet paysager (147 arbres plantés).

La voirie a été réduite par rapport au projet initial de l'OAP de 2019 (suppression de la voie routière Ouest-Est) pour limiter l'impact du projet sur l'environnement et le quartier (pas de traversée routière du parc).

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale au vu de :

- L'évaluation environnementale réalisée dans le cadre de l'ouverture à l'urbanisation du secteur des Laurons (modification n°3 du PLU approuvée le 07 octobre 2019) ;

- L'avis conforme de la MRAe n°CU-2023-3472 du 16 aout 2023 sur la modification simplifiée n°9 du PLU (approuvée le 13/11/2023) concluant à l'absence de nécessité d'évaluation environnementale.

Le projet vise à mettre en œuvre le PLU pour répondre notamment aux besoins en logements (Secteur de Mixité Social imposant 50% de logements sociaux).

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 8 - Etude hydraulique	<input type="checkbox"/>
2	Annexe 9 - Extrait de l'évaluation environnementale de la modification n°3 du PLU ouvrant le secteur à l'urbanisation	<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

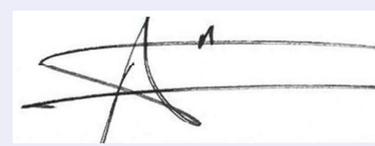
Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le   /   /



Signature du (des) demandeur(s)